



**JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION  
DE TOUTES LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

**25 NOVEMBRE 2017**

**DOSSIER DE PRESSE**

**ACTIONS MENÉES DANS LE DÉPARTEMENT DE L' AISNE**



# LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU 25 NOVEMBRE

## Pourquoi la date du 25 novembre ?

Le 17 décembre 1999, par sa résolution 54/134, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 25 novembre : journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

## Un hommage aux sœurs MIRABAL

Le 25 novembre, les sœurs Mirabal, militantes dominicaines, furent assassinées sur les ordres du chef d'État, Rafael Trujillo.

Nées respectivement en 1924, 1927 et 1935 dans la région de Cibas, en République dominicaine, Patricia, Minerva et Maria Teresa Mirabal ont toutes trois fait des études supérieures et obtenu un diplôme universitaire. Participant activement aux actions politiques menées contre le régime en ont été incarcérées à plusieurs reprises. Elles devinrent rapidement des symboles de résistance au pouvoir en place.

En novembre 1960, Trujillo déclare que ses deux ennemis sont l'Église et les sœurs Mirabal. Le 25 novembre 1960, les trois sœurs sont assassinées alors qu'elles se rendaient à la prison où étaient détenus leurs maris. Ces meurtres causèrent un choc énorme à la population toute entière et aboutirent un peu plus tard, au renversement du régime.

Lors de la Première rencontre féministe pour l'Amérique latine et les Caraïbes qui eu lieu à Bogota, en Colombie, en 1981, de nombreuses femmes dénoncèrent les violences qu'elles avaient subies, au sein de leur famille ou hors du cercle familial (viols, coups et harcèlement sexuel), ainsi que les violences commises par l'État, comme les tortures et les viols des femmes incarcérées pour des raisons politiques.

Les sœurs Mirabal symbolisant aussi bien la résistance d'un peuple que la résistance des femmes, c'est tout naturellement qu'il fut décidé, à l'issue de cette rencontre, de faire du 25 novembre la « Journée de l'élimination de la violence à l'égard des femmes », commémorée depuis dans de nombreux pays d'Amérique Latine sous des noms aussi divers que « Journée de la non-violence à l'égard des femmes » ou « Journée de l'éradication de la violence à l'égard des femmes ».

## Une commémoration et un engagement international

Le 19 octobre 1999, à la 54<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, les représentants de la République dominicaine et 74 États membres présentent un projet de résolution visant à faire du 25 novembre la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

La résolution 54/134 est finalement adoptée le 17 décembre 1999. Les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales sont invités à organiser ce jour-là des activités destinées à sensibiliser l'opinion publique sur la question de la violence à l'égard des femmes.

# LES ACTIONS ORGANISÉES DANS L' AISNE

Le département de l'Aisne comprend six réseaux d'accompagnement des victimes de violences conjugales.

Des stands d'information sont organisés par les différents réseaux dans les lieux publics, les marchés, centres commerciaux et centres sociaux. L'objectif de cette journée est d'aller à la rencontre de la population pour sensibiliser sur les violences au sein du couple et informer sur le réseau local qui lutte contre ces violences.

Les professionnels membres du réseau distribuent de la documentation et éventuellement entament un échange. Lors de cette intervention, il est proposé au public rencontré d'être relais d'information dans leur entourage personnel ou professionnel, en lui remettant un jeton de caddie que la personne pourra à son tour remettre à une personne concernée par la violence conjugale. Ce jeton de caddie comporte le numéro d'appel anonyme et gratuit 3919 qui écoute et informe 7 j/7 les femmes victimes de violences.

**Lundi 20 novembre à Charly-Sur-Marne** (action portée par l'AVIF de la Gendarmerie) :  
Distribution de dépliants d'information et jetons de caddies à Super U, de 16 h à 18 h.

**Mardi 21 novembre sur le secteur d'Hirson** (action portée par l'ADAVEM 02 et le CCAS) :  
Affichage de phrases sur « les stéréotypes sur les violences » dans les commerces, transports en commun, gare, services publics, de 9h30 à 17 h.

**Mardi 21 novembre sur le secteur de Sissonne** (action portée par le CIDFF 02) :  
Distribution de dépliants d'information et de jetons de caddies dans les commerces de Sissonne et de Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt, affichage pour annoncer le colloque du 28 novembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

**Mercredi 22 novembre à Saint Quentin** (action portée par le CCAS) :  
Distribution de dépliants d'information et de jetons de caddies dans le centre-ville et les halles du marché, de 9 h à 12 h.

**Judi 23 novembre à Hirson** (action portée par l'ADAVEM 02 et le CCAS) :  
Distribution de dépliants d'information et de jetons de caddies :

- centre commercial Leader Price, de 9h30 à 12 h
- centre commercial Auchan de 9h30 à 17 h.

**Vendredi 24 novembre à Soissons** (action portée par COALLIA) :  
20 h 30 : représentation du spectacle « Et pendant ce temps, Simone Veille » au Mail de Soissons, stands et expositions sur les femmes et les sciences dans le hall du Mail.

**Samedi 25 novembre à Hirson** (action portée par l'ADAVEM 02 et le CCAS) :  
Distribution de dépliants d'information et de jetons de caddies à la foire de Sainte Catherine, de 9h à 12h voire l'après-midi.

**Samedi 25 novembre à Chauny** (actions portée par le CIDFF 02) :  
Marche solidaire et lâcher de ballons. Rendez-vous à 14h30, quartier de la Résidence (local OPAL, bâtiment Béarn), départ de la marche à 15 h, arrivée à l'hôtel de ville de Chauny à 16 h.

**Mardi 28 novembre à Sissonne** (action portée par le CIDFF 02) :  
À partir de 13h30 : colloque sur les violences conjugales à l'Espace Culturel du Parc :

- témoignages de femmes victimes de violence
- information sur la prise en charge des victimes (hébergement, accompagnement psychologique et/ou juridique)
- stands d'information des différents partenaires.

## LES NOUVELLES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Une [page dédiée à la mission départementale](#) a été créée sur le site Internet des services de l'État, avec notamment des informations pour répondre aux victimes, aux professionnels, aux enfants exposés aux violences, aux témoins et à toute personne s'interrogeant sur sa situation :

- « **trouver de l'aide** », avec notamment une [cartographie interactive](#) permettant aux professionnels d'orienter les victimes au plus de près de leur résidence et aussi aux victimes de trouver le service le plus adapté et le plus proche
- « **je suis témoin** », pour permettre aux témoins de victimes de violences d'agir
- « **suis-je concernée par les violences ? Que faire ?** »
- « **je suis un enfant ou adolescent** » exposé aux violences pour leur permettre leur prise en charge.

Un **QR code** a été créé et sera diffusé sur toutes les communications des réseaux de l'Aisne. Il permet l'accès direct à la cartographie interactive.

Les six réseaux de lutte contre les violences faites aux femmes ont travaillé sur une **campagne de communication** avec un logo « Réseau de l'Aisne » partagé par tous et la réalisation d'outils pour prévenir de la violence ou libérer la parole des femmes victimes de violences (affiches, stylos, jetons de caddies, gobelets). Cette campagne sur le département devrait permettre de communiquer au plus près de la population (cabinets médicaux, services publics, centres sociaux, etc).

Un [site partagé de ressources en ligne](#) permet dorénavant à **tous les professionnels** d'accéder à des ressources « vidéos », « documentaires » et « juridiques ».

